



POLE JEUNESSE ET SPORTS

Service Animation

Place de la Mairie

37170 CHAMBRAY LES TOURS

service.enfance@ville-chambray-les-tours.fr

02.47.25.55.56 / 02.47.48.45.39



LES ENFANTS

LES ACTIVITÉS DU MERCREDI APRES-MIDI ET DES VACANCES SCOLAIRES

❖ LE MERCREDI APRES-MIDI

Où ?

- Accueil Collectif de Mineurs (ACM) La Pinède, 23 avenue de l'Hommelaie
- Ecole et/ou groupe scolaire selon le nombre d'inscrits

Pour qui ?

- Enfants âgés de 3 à 12 ans (avoir 3 ans avant la fin de l'année civile pour une rentrée scolaire au mois de septembre)
- Enfants habitant à Chambray et/ou scolarisés dans les écoles publiques

A quelle heure ?

✓ **Enfants des écoles publiques de Chambray :**

- Prise en charge à la fin de la classe du matin par des animateurs (11h30 à Jean Moulin et 11h45 dans les autres écoles)
- Accompagnés en bus à La Pinède ou sur un autre site, ou restent dans leur école (selon les organisations au moment de l'inscription)

- ✓ **Autres enfants chambraisiens :** accueil à La Pinède à 12h15 pour ceux qui y prennent leur repas et à 13h30 pour les autres.

Départ : entre 17h et 18h30 sur tous les sites d'accueil

Pour y faire quoi ?

- **Maternelles**

Déjeuner (ou pas selon le cas), puis sieste pour les plus jeunes (petites et moyennes sections) suivi d'un temps d'activités variées jusqu'au goûter (fourni) et leur départ

- **Elémentaires**

Déjeuner (ou pas selon le cas) suivi d'ateliers jusqu'au goûter (fourni) et leur départ

❖ LES VACANCES SCOLAIRES

Où ?

- Accueil Collectif de Mineurs (ACM) La Pinède, 23 avenue de l'Hommelaie
- Ecole et/ou groupe scolaire selon le nombre d'inscrits

Pour qui ?

- Enfants âgés de 3 à 12 ans (avoir 3 ans avant la fin de l'année civile pour une rentrée scolaire au mois de septembre)
- Enfants habitant à Chambray

A quelle heure ? (pour tous les sites d'accueil)

- Arrivée le matin entre 7h30 et 9h

- Départ le soir entre 17h et 18h30

Pour y faire quoi ?

Maternelles

- Matin : alternance entre activités encadrées et « temps libre » plus en autonomie
- Déjeuner
- Après-midi :
 - Sieste pour les plus jeunes (petites et moyennes sections)
 - Activités variées jusqu'au goûter (fourni) et le départ

Elémentaires

- Matin : alternance entre activités encadrées et « temps libre » plus en autonomie
- Déjeuner
- Après-midi : activités variées jusqu'au goûter (fourni) et le départ

LE PERISCOLAIRE

(en dehors du mercredi après-midi et des vacances scolaires)

- Accueil du matin : 7h30-8h35 sauf Jean Moulin 7h30-8h20
- Pause méridienne : 12h-13h30 sauf Jean Moulin 11h45-13h15
- TAP (temps d'Activités Périscolaires) : 15h30-16h30 sauf Jean Moulin 15h15-16h15
- Accueil du soir : 16h30-18h30 sauf Jean Moulin 16h15-18h30
- Leçons surveillées : 16h30-17h30 (uniquement CE2, CM1 et CM2)
- Garderie du mercredi midi : 11h45-12h30 sauf Jean Moulin 11h30-12h30

A noter : un animateur référent par école (interlocuteur principal)

Les contacts

Jean Moulin : 06.25.02.48.82

Jean de la Fontaine : 06.25.02.49.34

Paul Louis Courier : 06.25.02.48.69

Maryse Bastié : 06.25.02.48.69

Claude Chappe : 06.25.02.49.12

Paul Emile Victor : 06.25.02.49.29

Ne pas hésiter à laisser un SMS en cas de modification de l'emploi du temps prévisionnel

LES INSCRIPTIONS ET LES ANNULATIONS

Voir règlement sur le site de la Mairie : <https://www.ville-chambray-les-tours.fr>

L'ENCADREMENT

- Directions assurées par des professionnels diplômés de l'animation
- Animateurs-trices (la moitié au moins doit être diplômé dans les métiers de l'animation, du sport ou de l'éducation)
- ATSEM (diplômées)
- Intervenants spécialisés (professionnels de la discipline proposée)

LES ADOLESCENTS

Pour qui ?

Pour les jeunes depuis la 6ème jusqu'à 17 ans

Où ?

A l'Accueil Jeunes, allée des Roses (anciennes salles paroissiales)

❖ LES VACANCES SCOLAIRES

Quand ?

- Hiver : 1 semaine
- Printemps : 1 semaine
- Juillet : deux dernières semaines
- Août : deux dernières semaines
- Toussaint : 1 semaine

A quelle heure (au choix) ?

- De 13h30 à 16h
- De 16h à 18h
- De 18h à 22h30 (soirée-repas hebdomadaire)

Particularité : les jeunes de 15 à 17 ans peuvent être inscrits à la demi-journée sans précision obligatoire des horaires de présence (accueil libre possible)

Pour y faire quoi ?

Jeux collectifs, bricolage, sorties, activités sportives, échanges thématiques....

❖ LE MERCREDI APRES-MIDI

Quand ?

Une fois par mois (calendrier sur le site de la Mairie)

A quelle heure ?

De 14h à 17h

Pour y faire quoi ?

Jeux collectifs, bricolage, activités sportives, échanges thématiques....

❖ **LES SOIRÉES THÉMATIQUES**

Quand ?

Un vendredi par mois (calendrier sur le site de la Mairie)

A quelle heure ?

De 18h30 à 20h30

Pour y faire quoi ?

Interventions de professionnels sur des sujets en lien avec les adolescents (ex : la santé et le bien-être, les risques du Net, le harcèlement...), sous forme ludique et interactive

LES INSCRIPTIONS ET LES ANNULATIONS

Voir règlement sur le site de la Mairie : <https://www.ville-chambray-les-tours.fr>

L'ENCADREMENT

Animateurs diplômés dans les métiers de l'animation et/ ou du sport

